

JEUNESSE ET SPORTS DANS UN PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF INTERMINISTÉRIEL

Lors du Comité Technique Ministériel Jeunesse et Sports du 18/01/19, la Ministre des sports Roxana Maracineanu, en présence de la représentante du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (Fanny Anor, directrice adjointe du cabinet), a annoncé aux représentants des personnels Jeunesse et Sports, la création d'un « pôle éducatif et sportif interministériel ».

Le SNEP FSU, syndicat bi-sectoriel Éducation Nationale et Jeunesse et Sports, se félicite de cette annonce, ayant inscrit la création du pôle éducatif interministériel dans ses mandats depuis 2012, suite à son rattachement au secrétariat général des ministères sociaux (santé + travail + ville) dans le cadre de la réorganisation territoriale de l'État.

Pour autant, il reste beaucoup d'incertitudes et, pour que cette annonce se transforme en actes permettant une véritable amélioration du service public du sport, pour ses usagers comme pour les agents, **il est absolument nécessaire de :**

- sortir de la DRH des ministères sociaux pour intégrer une DRH des ministères éducatifs (MEN+ ESRI+ JS),

- préserver et valoriser les missions statutaires des personnels techniques et pédagogiques Jeunesse et Sports,
- affecter tous les personnels JS au niveau régional, y compris les personnels exerçant actuellement dans les directions départementales interministérielles, sans pour autant qu'ils ne changent de résidence administrative. Les effectifs actuels ne permettant malheureusement pas de reconstituer des services Jeunesse et Sports au niveau départemental, ces personnels JS pourraient avoir des bureaux dans les DSDEN et exercer prioritairement leurs missions sur le département, ce qui permettra de conserver la proximité avec un maillage du territoire.

Le SNEP-FSU continuera de défendre son projet dans la période de concertation qui s'ouvre.

Ce combat est d'autant plus important que la gouvernance du sport se modifie et que de nouveaux équilibres se mettent en place. En témoigne la cérémonie des vœux du sport français, qui a eu lieu le 24/01/19 à la maison du sport français (locaux du CNOSF). Pour la 1^{ère} fois, la ministre des sports a pré-



senté ses vœux conjointement avec le président du comité olympique et la nouvelle présidente du comité paralympique. Devant les dirigeants des fédérations et leurs sponsors, en présence de parlementaires et autres personnalités, ils ont formulé le même vœu : « mieux faire ensemble ».

Dans ce contexte, avoir un ministère fort et un réseau Jeunesse et Sports qui fonctionne (à nouveau) est une nécessité ; le SNEP-FSU y travaille !

gwenaelle.natter@snefpsu.net

DEUX RAPPORTS D'ATTAC ET D'OXFAM POUR CONTREDIRE LA THÉORIE DU RUISSELLEMENT

ATTAC

« Les grandes entreprises françaises du CAC 40 : un impact désastreux pour la société et la planète »

Ce rapport indique que, en valeur absolue, de 2010 à 2017 pour ces entreprises, les impôts ont baissé de 6,4% quand, dans le même temps, leurs bénéficiaires ont augmenté de 9,3%, les dividendes ont augmenté de 44% et les effectifs ont diminué de 20 % (un emploi sur 5) ! Toujours plus pour les actionnaires, c'est toujours moins pour les salaires et les services publics ! La richesse est aspirée par le haut ! Question de choix, et si on inversait la tendance ?

OXFAM

Services publics ou fortunes privées ?

Ce titre est celui du rapport annuel de janvier 2019 de l'ONG OXFAM. Celui-ci fait de nouveau l'illustration scandaleuse, immorale, de l'amplification des inégalités et de distribution de richesses sur cette planète et en France aussi.

Ainsi, de 2008 à 2018, le nombre de milliardaires est passé de 1 125 à 2 208 (+49%). La fortune de ces milliardaires (2 208) a augmenté de 12% entre 2017 et 2018, quand celle de la moitié de l'humanité (3,8 Milliards de personnes !!!) la plus pauvre a baissé de 11% !

On y apprend aussi qu'en 2018, il y a 26 Milliardaires qui possédaient autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité (ils étaient 42 en 2017, 61 en 2016...) !!! Et en France, 8 milliardaires possèdent autant que les 30 % de français les plus pauvres.

Et certains nous déclament qu'il n'y aurait plus d'argent pour les services publics, vecteurs d'égalité et d'une société solidaire ?

Pour paraphraser certains, ces riches nous coûtent un pognon de dingue et vivent bien au-dessus des moyens de l'humanité.

Lire ces deux rapports sur notre site : http://www.snefpsu.net/outils/pol_france.php

pascal.anger@snefpsu.net